



## Commune d'HAUTOT LE VATOIS

### Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal

du 18 novembre 2019

Le Conseil municipal s'est réuni le 18 novembre 2019 à 20 H 00 avec comme ordre du jour les points suivants :

- adoption du compte rendu de la réunion du 19 août 2019,
- Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central : demande d'étude technique et financière pour un raccordement du Bourg à un réseau d'assainissement collectif,
- Syndicat Départemental d'Energie 76 : révision statutaire,
- entreprise LINEX : enquête publique,
- projet de parc éolien d'Envronville : recours en annulation de l'autorisation d'exploiter,
- bourses scolaires,
- colis de Noël aux anciens,
- point sur les travaux dans la commune,
- questions et informations diverses.

L'ensemble des membres du Conseil municipal était présent.

1. Le compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 19 août 2019 est adopté à l'unanimité.
2. Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que si des travaux d'assainissement non collectif ont bien été mis en œuvre au Ver-à-Val, il n'en est pas de même pour le Bourg. Compte tenu de la mise en service récente de la STation d'EPuration des eaux usées (STEP) de Bermonville à laquelle sont rattachées les communes de Bermonville, Ecretteville-lès-Baons et Environville, il propose de solliciter le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central pour réaliser une étude technique et financière en vue d'un rattachement des habitations du Bourg à cette STEP. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour que Monsieur le Maire fasse cette demande de rattachement.
3. Le 21 juin 2019, le Syndicat Départemental d'Energie 76 (SDE76) a voté une modification de ses statuts. Monsieur le Maire explique que chaque commune adhérente doit prendre une délibération pour approuver une telle modification. Celle-ci consiste à :
  - sécuriser ses compétences actuelles,

- prendre des nouvelles missions pour accompagner la transition énergétique sur ses territoires,
- pouvoir accueillir d'autres collectivités comme les EPCI.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord, à l'unanimité, pour adopter ces nouveaux statuts.

4. Monsieur le Maire explique au Conseil municipal qu'une enquête publique concernant l'extension du périmètre d'épandage sur des parcelles agricoles des cendres issues de la chaudière biomasse de l'entreprise LINEX sur vingt-sept communes de la Seine-Maritime a eu lieu du 26 octobre au 12 novembre. Il est demandé au Conseil municipal de donner son avis sur la demande d'autorisation de cet épandage sur le territoire de la commune d'Hautot-le-Vatois. Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord sous réserve d'informations complémentaires sur leur innocuité. M. Rémi HERON se charge de recueillir ces informations.
5. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu, avec M. Jérôme PETIT, Maître Mathieu LECLERC, avocat en charge de porter un recours devant le tribunal de DOUAI contre l'autorisation d'exploiter le parc éolien prévu sur le territoire de la commune d'Envronville. Il demande au Conseil de donner son accord pour que la commune s'associe à ce recours. Après en avoir débattu, les Conseillers municipaux estiment nécessaire de prendre connaissance du dossier avant de se prononcer. A cet effet, Mme la secrétaire de Mairie va envoyer par mail, à tous les conseillers, le mémoire et les pièces préparés par l'avocat. Charge à chacun de faire part de son avis à Monsieur le Maire avant le 20 novembre.
6. A l'unanimité, le Conseil municipal décide de maintenir pour une nouvelle année les conditions d'octroi des bourses scolaires, soit : aide financière à la scolarité de 40 € par enfant à partir de l'entrée en 6<sup>ème</sup> et jusqu'à 21 ans sur présentation d'un certificat de scolarité.
7. A l'unanimité, le Conseil municipal décide de maintenir pour une nouvelle année l'attribution, à l'occasion de Noël, d'un colis d'une valeur de 25 € pour une personne seule et de 35 € pour un couple, aux Hautotais âgés de 65 ans ou plus.
8. Point sur les travaux dans la commune :
  - Dans la salle polyvalente, la peinture est quasiment terminée, le lave-mains adapté aux personnes à mobilité réduite a été posé, reste la remise en état du faux plafond et la pose des luminaires.
  - Le local pour les archives est terminé.
  - L'escalier extérieur pour accéder au premier étage est en cours de fabrication.
  - Les travaux de chaussée pour le chemin de l'âne gris et de la Cour souveraine sont reportés en attendant de meilleures conditions météorologiques.
  - Plusieurs devis pour le jardin des souvenirs sont désormais parvenus en Mairie. La commission cimetièrè va se réunir pour les étudier et faire une proposition lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

## Informations :

- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une enquête publique préalable à l'approbation du plan de servitude aéronautique (PSA) de dégagement de l'aérodrome Yvetot-Baons-le-Comte est ouverte du 20 novembre au 9 décembre. Trois permanences seront assurées par le commissaire enquêteur :
  - Yvetot (mairie) le 20 novembre de 14 H 00 à 17 H 00,
  - Les Hauts-de-Caux (mairie d'Autretot) le 3 décembre de 16 H 00 à 19°H°00,
  - Baons-le-Comte (mairie) le 9 décembre du 9 H 00 à 12 H 00.L'avis est affiché à la Mairie d'Hautot-le-Vatois.
- La cérémonie des vœux se déroulera le 25 janvier à 15 H 00 dans la salle polyvalente.

**Mise à jour du site internet de la commune :** Depuis le dernier compte rendu du Conseil municipal, le site internet de la commune (<http://www.hautot-le-vatois.fr>) s'est enrichi dans la rubrique "actualité" de plusieurs articles :

- Le repas des anciens ;
- Un recensement participatif des mares.
- Le concert du groupe choral gospel « All That Joy » du 20 octobre.
- L'agenda animation seniors de la Communauté de communes Yvetot-Normandie.
- Le concert de la Maîtrise de Seine-Maritime du 2 novembre.
- La Cérémonie commémorative de la Victoire et de la Paix du 11 novembre.